

SESSION 2023

AGRÉGATION
Concours interne et CAER

Section
HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Options
(choix du candidat à l'inscription)
Histoire ou Géographie

**Commentaire, analyse scientifique, utilisation pédagogique
de documents historiques ou géographiques fournis au candidat
dans la discipline choisie par celui-ci au moment de son inscription.**

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

AGRÉGATION INTERNE HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

► Concours interne de l'Agrégation de l'enseignement public :

• **Commentaire en géographie :**

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EAI | 1000C | 103 | 0369 |

• **Commentaire en histoire :**

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EAI | 1000C | 103 | 0370 |

► Concours interne du CAER / Agrégation de l'enseignement privé :

• **Commentaire en géographie :**

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EAI | 1000C | 103 | 0369 |

• **Commentaire en histoire :**

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EAI | 1000C | 103 | 0370 |

OPTION HISTOIRE

Commentaire de documents

Sujet : Ouvrier et prolétaire, des années 1830 aux années 1930 (France, Angleterre, Allemagne)

Liste des documents

Document 1 : Le Manifeste du Parti communiste

1a - Extrait du *Manifeste du Parti communiste*. Marx et Engels, 1848 pour la traduction française.

1b - Gravure au trait « La terre promise du marxisme ». Karl Marx (1818-1883) tenant son livre « Das Kapital », souligne l'avenir brillant du socialisme (France, 1891).

Source : <https://www.alamyimages.fr/photo-image-la-terre-promise-l-allegorie-socialiste-sur-marx-marx-montrant-le-proletariat-d-exode-vers-un-monde-meilleur-19e-siecle-france-133440639.html>

Document 2 : Le monde de l'usine dans l'objectif d'un cinéaste : *Metropolis* de Fritz Lang, (1927)

Image (dite « l'armée des prolétaires ») extraite du film du réalisateur expressionniste Fritz Lang (1890-1976), *Metropolis*, film réalisé en 1927 dans les studios de Babelsberg (Potsdam).

Source : <https://www.ecranlarge.com/films/842033-metropolis/photos>

Document 3 : Les prolétaires dans l'East End (Londres) vus par Jack London

Extrait d'un témoignage littéraire.

Source : *The People of the Abyss* (1903), traduction française, *Le peuple d'en bas*, Jack London (1876-1916), Editions Phébus, 1999, pages 27, 34, 42, 51, 252.

Document 4 : La révolte des tisserands en Silésie (1844)

Lithographie « Weberzug / La marche des tisserands de Silésie de 1844 », planche du cycle *Une révolte des tisserands* (1893-1897), Käthe Kollwitz (1867-1945).

Source : Museum Köln (Allemagne).

Document 5 : Les ouvrières entrent dans une usine gardée par l'armée (France)

Photographie de femmes à l'usine textile, lors des grèves à Armentières (département du Nord), octobre 1903 : les ouvrières entrent dans une usine gardée par l'armée, coll. Roger-Viollet.

Source : *L'Histoire*, « Le temps de la lutte des classes », n°195, janvier 1996.

Document 6 : Aspects de la main d'œuvre étrangère en France (années 1920)

6a - La répartition de la main d'œuvre étrangère dans la métallurgie de la France de l'Est

Source : Georges Mauco, *Les étrangers en France*, Armand Colin, Paris, 1932, in Gérard Noiriel, *Atlas de l'immigration en France*, Éditions Autrement, 2002.

6b - Tableau sur les accidents du travail : la surreprésentation des étrangers

Source : Georges Mauco, *Les étrangers en France*, Armand Colin, Paris, 1932, in Gérard Noiriel, *Atlas de l'immigration en France*, Éditions Autrement, 2002.

Document 7 : Règlementation concernant les jeunes au travail en France

Décret gouvernemental en date du 13 mai 1893, réglementant le travail, portant sur les « prescriptions relatives aux surcharges » pour les jeunes ouvriers et ouvrières de moins de 18 ans en France.

Source : Archives de la Communauté des Diaconesses, Versailles.

Document 8 : Le « Ladies Football Club » : loisirs des ouvrières anglaises (Grande Guerre)

Photographie de l'équipe de football féminin de l'usine d'armement AEC à Beckton (Londres) pendant la Première Guerre mondiale (1917), collections de l'Imperial War Museum.

Source : *Le Monde*, 21 avril 2021, « Le Ladies football Club de Stefano Massini, footballeuses en guerre » (Macha Sèry).

Document 9 : 4 mai 1891, jour des funérailles des victimes du 1^{er} mai 1891 à Fourmies

Carte postale des obsèques des victimes de la répression du 1^{er} mai 1891.

Source : <https://histoire-image.org/etudes/1er-mai-1891-fusillade-fourmies>

Tous les documents numériques ont été consultés en juin 2022.

Tournez la page S.V.P.

Document 1 : Le Manifeste du Parti communiste

1a - Extrait du Manifeste du Parti communiste

L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire des luttes de classes. Hommes libres et esclaves, oppresseurs et opprimés, en opposition constante, ont mené une guerre ininterrompue. [...] La société bourgeoise moderne, élevée sur les ruines de la société féodale, n'a pas aboli les antagonismes de classes. Elle n'a fait que substituer aux anciennes de nouvelles classes, de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte. La société se divise de plus en plus en deux vastes grands camps opposés, en deux classes ennemies : la bourgeoisie et le prolétariat. [...]

Le métier fut remplacé par la manufacture. Puis, la manufacture, elle aussi, devint insuffisante et la grande industrie moderne supplanta la manufacture ; la petite bourgeoisie manufacturière céda la place aux industriels millionnaires, aux bourgeois modernes. [...]

Les armes dont la bourgeoisie s'est servie pour abattre la féodalité se retournent aujourd'hui contre elle-même. La bourgeoisie n'a pas seulement forgé les armes qui doivent lui donner la mort : elle a produit aussi les hommes qui manieront ces armes, les ouvriers modernes, les prolétaires. Avec le développement de la bourgeoisie, c'est-à-dire du capital, se développe le prolétariat, la classe des ouvriers modernes qui ne vivent qu'à la condition de trouver du travail, et qui n'en trouvent plus dès que leur travail cesse d'agrandir le capital. Le producteur devient un simple appendice de la machine et des masses d'ouvriers, entassés dans la fabrique, esclaves de la machine, sont organisés militairement. [...] Or, l'industrie, en se développant, grossit non seulement le nombre des prolétaires, mais les concentre en masses plus considérables et les prolétaires augmentent en force et prennent conscience de leur force. [...]

De toutes les classes qui, à l'heure présente, se trouvent face à face avec la bourgeoisie, le prolétariat seul est une classe vraiment révolutionnaire.

1b- Gravure au trait « La terre promise du marxisme »



Document 2 : Le monde de l'usine dans l'objectif d'un cinéaste : *Metropolis* de Fritz Lang, (1927)



Document 3 : Les prolétaires dans l'East End (Londres) vus par Jack London

Nulle part dans les rues de Londres, on ne peut échapper au spectacle de l'abjecte pauvreté qui s'y étale. Cinq minutes de marche vous conduiront au quartier sordide de l'East End. Ce n'était qu'une misère sans fin. Chaque maison dans chacune des rues est appuyée sur sa voisine, avec une seule entrée, et mesure à peu près dix-huit pieds de large. Elle possède sur l'arrière une petite courette entourée d'un mur de brique d'où, lorsqu'il ne pleut pas, on peut admirer le ciel couleur d'ardoise. [...] Les banques, les usines et les bureaux sortent de terre et, comme les pauvres sont d'une race plutôt nomade, ils émigrent vers l'est, par vagues successives, saturant et contaminant l'un après l'autre chaque quartier. Ils obligent les meilleurs ouvriers à s'expatrier en banlieue ou à sombrer avec eux. [...] Plus je séjournais dans l'East End, plus je me persuadais qu'il était criminel, pour le peuple d'en bas, de se marier. Le maçon n'utilise pas les pierres friables pour bâtir un mur. Dans l'édifice social, il n'y a pas de place non plus pour elles, puisqu'elles sont rejetées vers le bas de l'échelle, jusqu'à ce qu'elles s'effritent et ne soient plus bonnes à rien. Au fond, dans cet Abîme, on trouve les faibles, les abrutis par la boisson. Et s'ils ont des enfants, la vie dans ces conditions est si précaire qu'elle se détruit d'elle-même, inéluctablement.

Chaque année, et cela depuis plusieurs décennies, l'Angleterre rurale y déverse les flots d'une vie vigoureuse et forte, qui non seulement ne se renouvelle pas, mais qui meurt à la troisième génération. Les autorités compétentes écrivent que les « nécessiteux » constituent sept et demi pour cent de la population de Londres, soit aujourd'hui, quatre cent cinquante mille créatures qui meurent misérablement au fond de cet impitoyable creuset social qu'on appelle « Londres », dans les hôpitaux, l'asile de nuit de White Chapel, ou une maison de charité de l'Assistance publique. Les incapables s'éliminent automatiquement d'eux-mêmes, dans ce monde industriel, et sont impitoyablement rejetés du circuit. [...]

La classe ouvrière anglaise est littéralement noyée dans la bière. Les cafés sont partout, ils fleurissent à chaque coin de rue. Ceux qui travaillent comme des brutes se sauvent de chez eux pour venir s'agglutiner aux consommateurs bruyants des débits de boisson, dans l'espoir futile de satisfaire ce désir d'être en compagnie.

Document 4 : La révolte des tisserands en Silésie (1844)

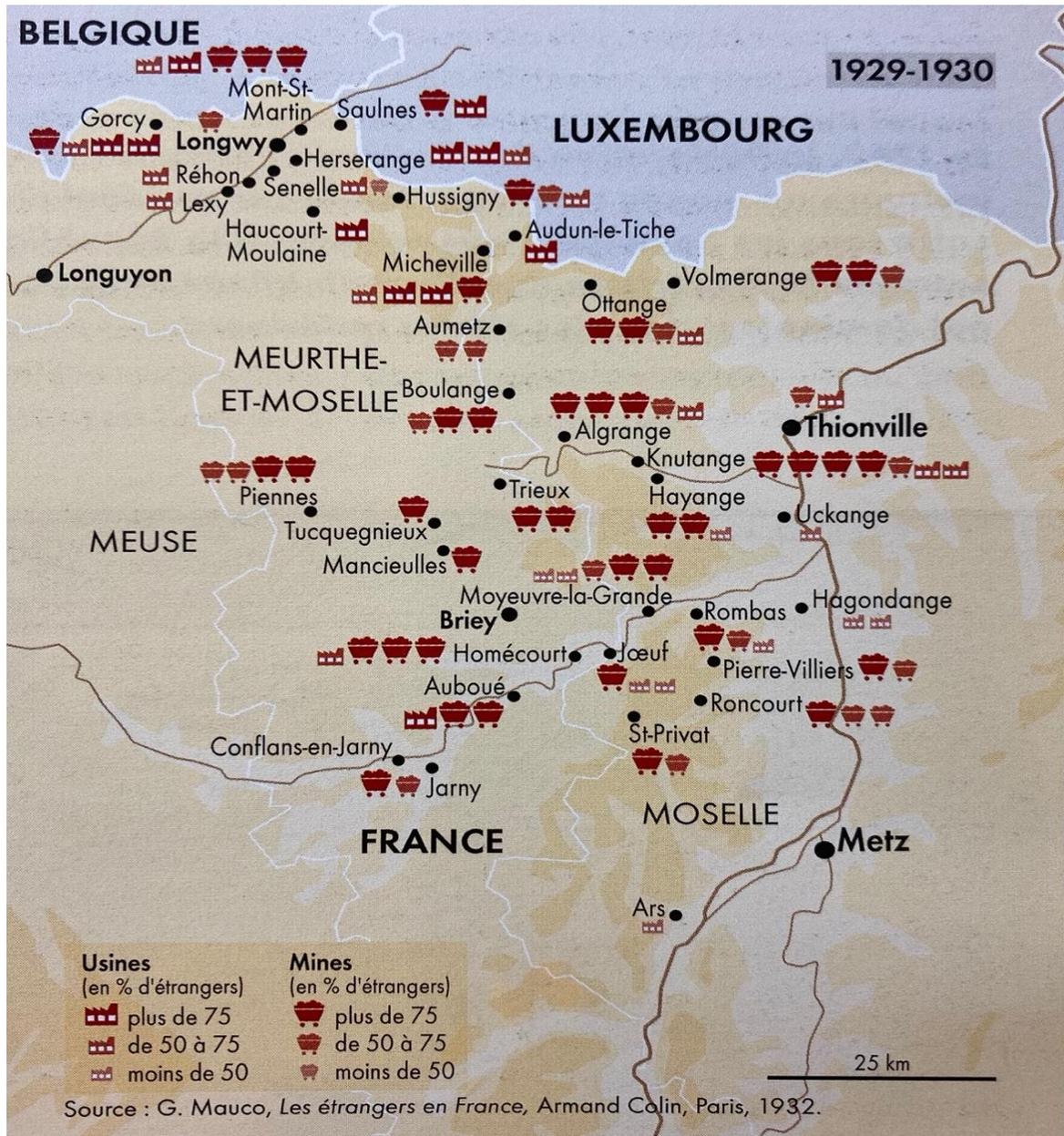


Document 5 : Les ouvrières entrent dans une usine gardée par l'armée (France)

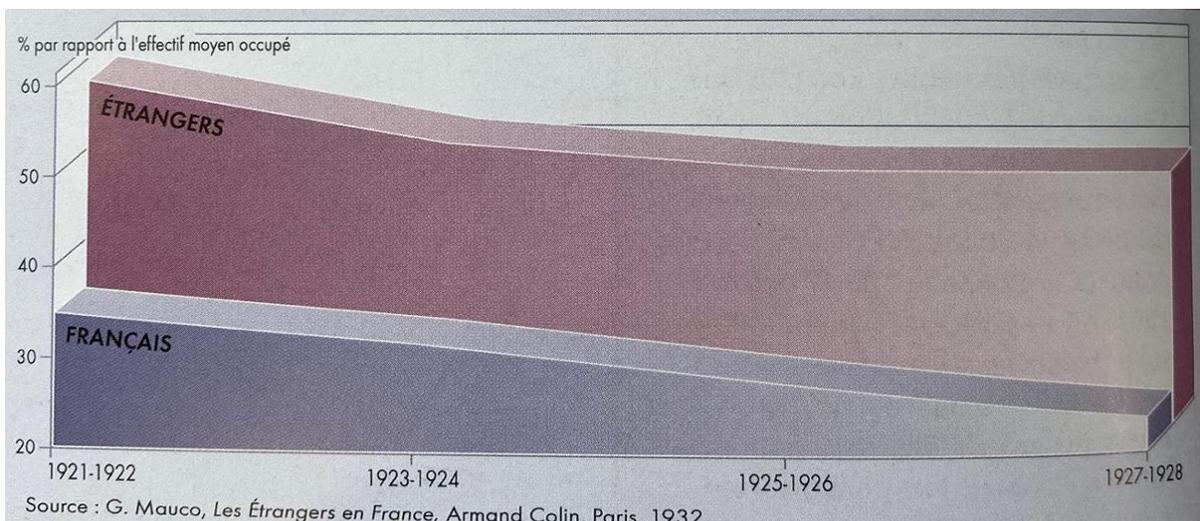


Document 6 : Aspects de la main d'œuvre étrangère en France (années 1920)

6a - La répartition de la main d'œuvre étrangère dans la métallurgie de la France de l'Est



6b - Tableau sur les accidents du travail : la surreprésentation des étrangers



Document 7 : Règlementation concernant les jeunes au travail en France

Les jeunes ouvriers au-dessus de dix-huit ans, employés dans l'industrie, ne peuvent porter tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des manufactures, usines, ateliers de chantiers, des fardeaux d'un poids supérieur aux suivants :

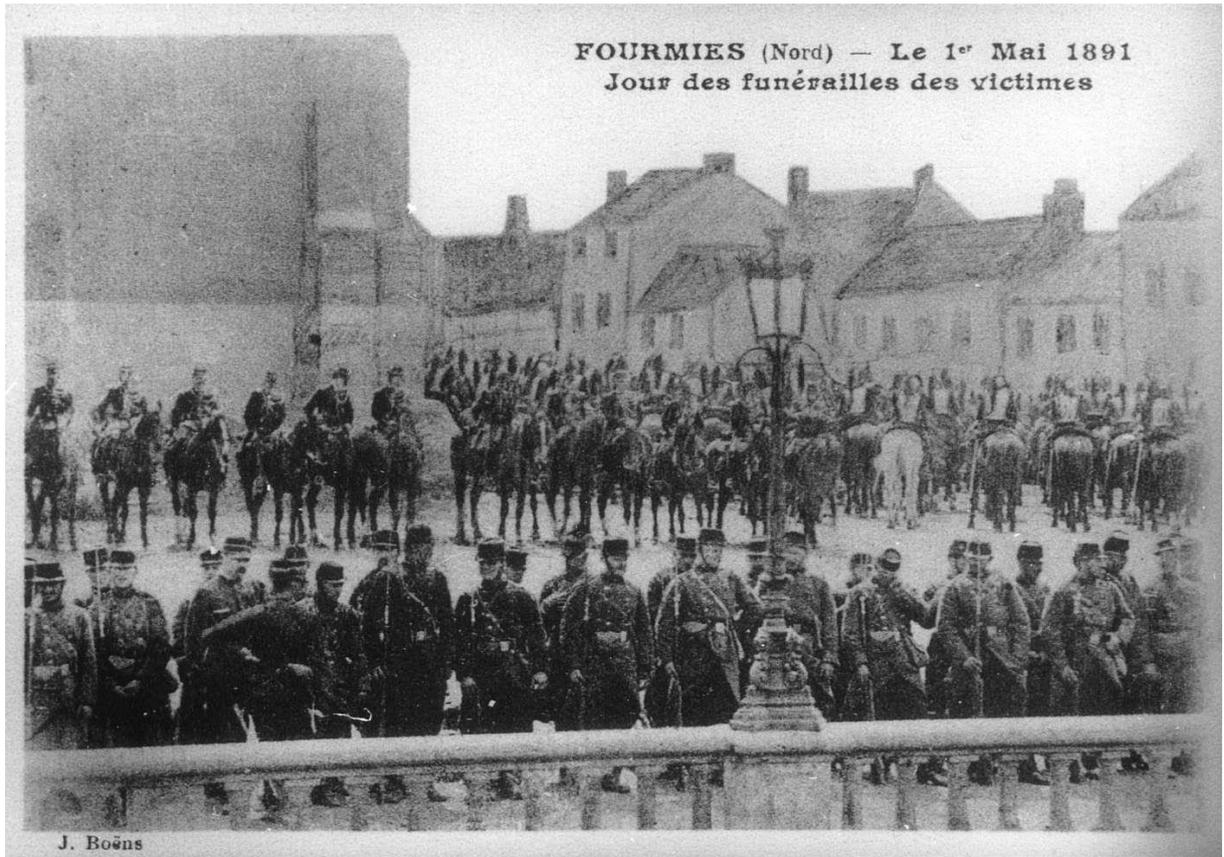
| | |
|---|----------------|
| Garçons au-dessous de quatorze ans..... | 10 kilogrammes |
| Garçons de quatorze à dix-huit ans..... | 15 kilogrammes |
| Ouvrières au-dessous de seize ans..... | 5 kilogrammes |
| Ouvrières de seize à dix-huit ans..... | 10 kilogrammes |

Il est interdit de faire traîner ou pousser par lesdits jeunes ouvriers et ouvrières, tant à l'intérieur des établissements industriels que sur la voie publique, des charges correspondant à des efforts plus grands que ceux-ci-dessus indiqués.

Document 8 : Le « Ladies football club » : loisirs des ouvrières anglaises (Grande Guerre)



Document 9 : 4 mai 1891, jour des funérailles des victimes du 1^{er} mai 1891 à Fourmies



COMMENTAIRE DE DOCUMENTS

Sujet : Les espaces transfrontaliers françaisListe des documents :**Document 1 : Guyane-Suriname, la dernière frontière française**

Source : Clara Loïzzo, « Guyane-Suriname, la dernière frontière française », *Carto*, n°67, septembre-octobre 2021, p. 48.

Document 2 : Extrait du Plan d'actions du GECT Parc européen Alpi Marittime-Mercantour 2016-2020

Source : Groupement européen de coopération territoriale Parc européen Alpi Marittime-Mercantour, *Plan d'actions Marittime Mercantour 2016-2020*, 2016, p. 47.

Document 3 : De l'autre côté du tunnel. Quinze ans de renforcement des sites-frontière à Calais

Source : Camille Guenebeaud, « De l'autre côté du tunnel. Quinze ans de renforcement des sites-frontière à Calais », *Mappemonde*, 126 | 2019, mis en ligne le 01 avril 2019.

<http://journals.openedition.org/mappemonde/1176>

Document 4 : Nombre de frontaliers travaillant en Suisse et part des frontaliers parmi les personnes en emploi, par EPCI en 2018

Source : Ivan Debouzy, Anne Reffet-Rochas (Insee), « Travailleurs frontaliers : six profils de "navetteurs" vers la Suisse », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 145, mai 2022, p. 1.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6444379>

Document 5 : Évolution des flux de travailleurs frontaliers à partir de la France métropolitaine

Source : INSEE – Recensements de la population. <https://www.insee.fr/>

Document 6 : Les identités professionnelles transfrontalières : le cas de l'hôpital de Cerdagne

Source : Brigitte Baldelli, Anissa Habane, « Les identités professionnelles transfrontalières : le cas de l'hôpital de Cerdagne », in Moullé F., Reitel B., [dir.], *Maillages, interfaces, réseaux transfrontaliers, de nouveaux enjeux territoriaux de la santé*, Presses Universitaires de Bordeaux, collection « S@nté en contextes », 2021, p. 97-110.

Document 7 : En Grande Région, des « pompiers sans frontières » font tomber les barrières nationales

Source : Julie Bourdin, Viola Stefanello, « En Grande Région, des "pompiers sans frontières" font tomber les barrières nationales », *Slate.fr*, mis en ligne le 25 avril 2022. <http://www.slate.fr/monde/union-strength/grande-region-pompiers-sans-frontieres-tomber-barrieres-nationales>

Document 8 : Coopération transfrontalière France-Allemagne

Source : Mission opérationnelle transfrontalière, 2021.

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/cartes/maps/show/la-frontiere-franco-allemande/>

Tous les documents numériques ont été consultés en juin 2022.

Document 1 : Guyane-Suriname, la dernière frontière française

Sur ses 4 176 kilomètres de frontières terrestres avec onze États voisins, la France en partage 510 avec le Suriname, pays sud-américain bordant la Guyane. Cette dyade est enfin délimitée avec l'accord conclu entre Paris et Paramaribo le 15 mars 2021. [...]

Ce tracé était demeuré incertain depuis plus d'un siècle entre la France et l'ancienne possession hollandaise. Le flou avait été entretenu par le tracé anastomosé du Maroni, divisé en plusieurs chenaux et ponctué par plus de 900 îles et îlots, démontrant la difficulté de délimiter des frontières « naturelles » parce qu'appuyées sur une discontinuité de l'environnement. Le contentieux a été ravivé en 2019 à la suite de la destruction de sites d'orpaillage clandestin dans le cadre de l'opération « Harpie » sur deux îlots, Akoti Kampou et Kapassi Tabiki, l'année précédente. Cette mission avait suscité des polémiques nationalistes au Suriname, qui avait adressé une protestation officielle à la France, accusée d'incursions en territoire surinamais. Les deux voisins avaient alors entamé des négociations afin de favoriser la coopération. La délimitation de mars 2021 a nécessité de longues enquêtes de terrain. Si le principe général adopté est celui de la ligne médiane des eaux ordinaires, équidistante entre les deux rives du Maroni, le tracé précis s'en écarte parfois au niveau des îles dans lesquelles des investigations ont été menées, les rattachant tantôt à la France, tantôt au Suriname en fonction du sentiment d'appartenance des habitants, de l'État qui finance les infrastructures, etc. La souveraineté française sur Akoti Kampou et Kapassi Tabiki a été confirmée, tandis que d'autres îlots, comme Bada Tabiki et Siki Tabiki, ont été rattachés au Suriname.

Le long du Maroni se développe un territoire transfrontalier largement parcouru. Le trafic de pirogues entre les deux rives illustre l'intensité des échanges d'hommes et de marchandises



plus ou moins légaux. Pour l'ensemble des communautés qui résident le long du Maroni le fleuve n'a jamais été une coupure, mais un lien, et les circulations demeurent importantes. Cette frontière est aussi marquée par une forte dissymétrie : bien que la Guyane soit, après Mayotte, le département français le plus pauvre, elle fait figure d'îlot de richesse au sein de son environnement régional, avec un PIB par habitant de 15 163 euros en 2019, contre 5 411 euros au Suriname et 7 418 euros au Brésil.



COMMUNICATION : Action n°3 - Définition d'outils pour la communication au sein de l'espace transfrontalier

Le projet du Grand Tour Alpi Marittime Mercantour a permis, en particulier par le biais de la représentation cartographique, d'obtenir une **première caractérisation de l'espace transfrontalier**. Avec la démarche de la Charte Européenne du Tourisme Durable, **des coopérations entre les opérateurs touristiques** des deux versants des Alpes ont été instaurées, tandis que les **programmes pédagogiques** ont permis de **rapprocher les jeunes générations**.

Ce processus fondamental de cohésion territoriale, au sein des vallées qui constituent les Alpes de la Méditerranée, doit encore être développé afin de favoriser, à tous les niveaux, le **sentiment d'appartenance à un espace commun**, et mieux encore à un **grand espace protégé européen**.

Description synthétique :

L'idée est d'identifier des actions qui puissent contribuer à renforcer les rapports au sein de l'espace transfrontalier. En particulier, pourront être soutenues : une **politique de jumelage entre les communes italiennes et françaises**, la réalisation **d'un Festival itinérant** qui représente un moment de rencontres et d'échanges (à destination principalement des habitants) et une occasion de **présentation des activités et des produits du territoire** (pour les touristes et les habitants), la **diffusion d'une publication sur les Alpes de la Méditerranée** qui présente les principales activités du Parc européen et des autres structures locales et illustre les particularités d'un espace aussi ample et varié.

Indicateurs :

- Nombre de jumelages ou projets entre les Communes
- Nombre d'animations territoriales conjointes
- Nombre de publications transfrontalières

Objectif :

Construire les bases d'une espace commun, pour que le territoire transfrontalier soit davantage perçu, par les habitants et par les touristes, comme un lieu de cohabitation entre préservation des patrimoines et développement durable.

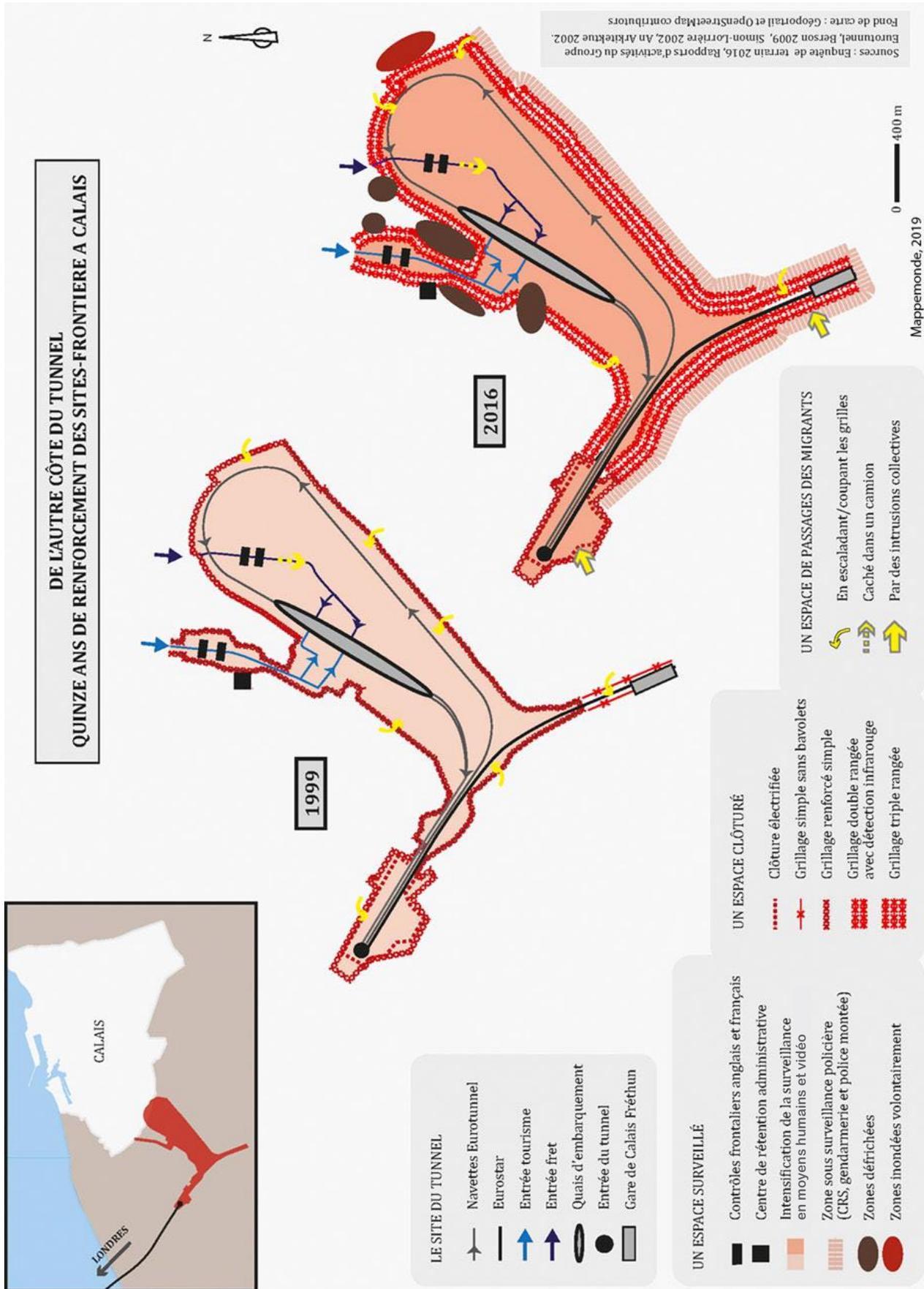
Calendrier :

| Annuellement | | | | |
|--------------|------|------|------|------|
| 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |



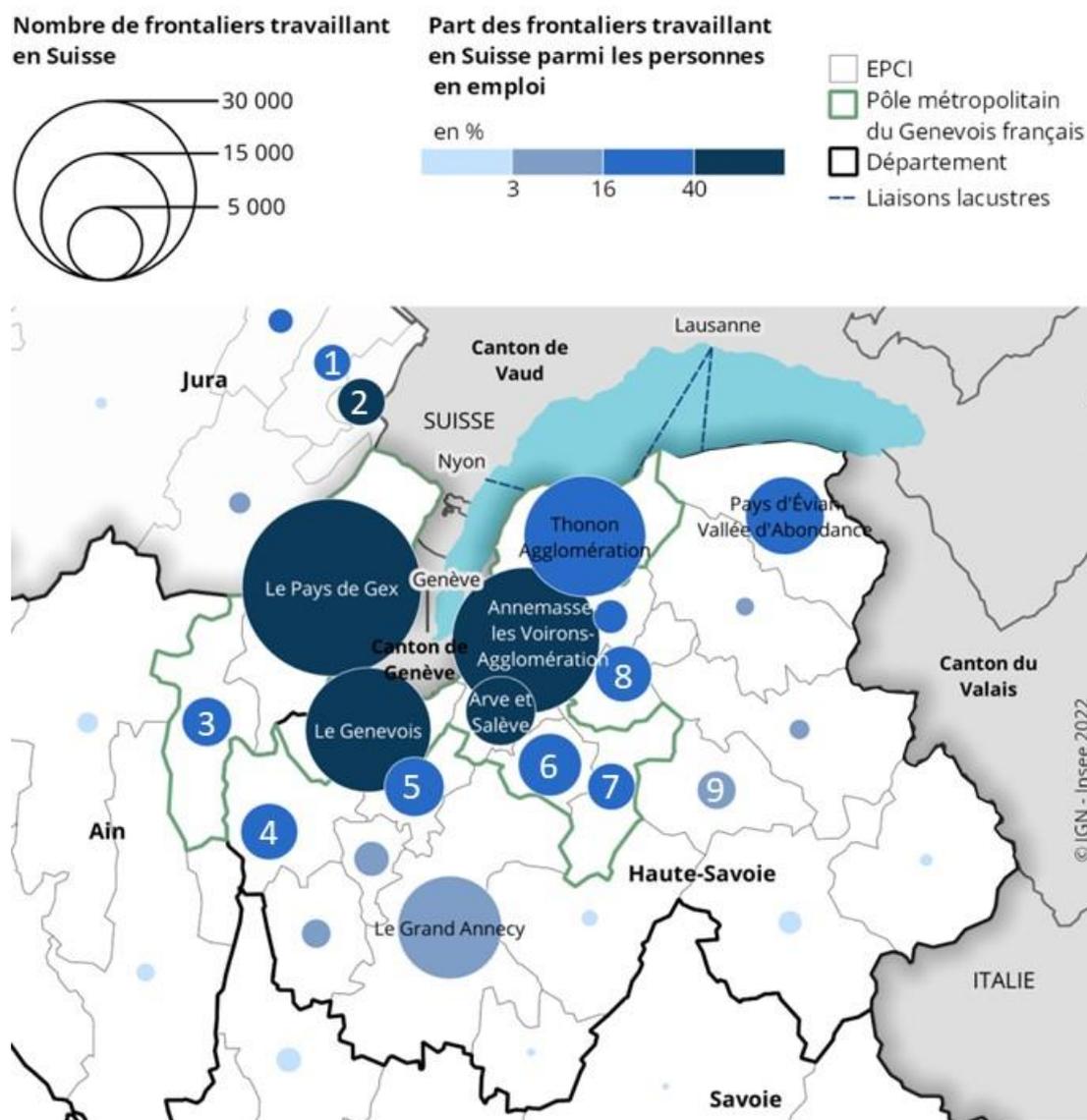
Officedutourisme.stmartinvesubie.fr

Document 3 : De l'autre côté du tunnel. Quinze ans de renforcement des sites-frontière à Calais



Note : la légende ne s'applique pas au carton de localisation

Document 4 : Nombre de frontaliers travaillant en Suisse et part des frontaliers parmi les personnes en emploi, par EPCI en 2018



1 : Haut-Jura Arcade communauté ; 2 : C.C. Station des Rousses-Haut-Jura ; 3 : C.C. du Pays Bellegardien ; 4 : C.C. Usses et Rhône ; 5 : C.C. du Pays de Cruseilles ; 6 : C.C. du Pays Rochois ; 7 : C.C. Faucigny-Glières ; 8 : C.C. des Quatre Rivières ; 9 : C.C. Cluses-Arve et Montagnes

Document 5 : Évolution des flux de travailleurs frontaliers à partir de la France métropolitaine

| Pays de destination | 1999 | 2007 | 2018 |
|---------------------|---------|---------|---------|
| Allemagne | 63 100 | 52 500 | 50 360 |
| Belgique | 21 500 | 33 200 | 44 691 |
| Espagne | 2 400 | 4 600 | 5 079 |
| Luxembourg | 37 900 | 61 100 | 88 936 |
| Monaco | 18 400 | 25 000 | 30 210 |
| Suisse | 100 100 | 135 800 | 203 405 |

N.B. Seuls les pays de destination d'au moins 5 000 actifs résidant en France métropolitaine en 2018 sont mentionnés.

Document 6 : Les identités professionnelles transfrontalières : le cas de l'hôpital de Cerdagne

Si les Français du plateau cerdan passent régulièrement la frontière pour faire leurs courses et acheter certains produits de consommation courante moins onéreux qu'en France, il n'en est pas de même pour se faire soigner. Selon les données des rapports annuels de l'hôpital, les patients français venus en consultation externe (hors urgence et hospitalisation) demeurent très minoritaires (ils sont près de 6 % en 2015 et 8 % en 2016). La fréquentation du service des urgences est en revanche légèrement supérieure en raison de la fréquentation touristique (les patients français représentent 15,9 % en 2015 contre 17,3 % en 2016). Plusieurs professionnels expliquent que les habitants de Haute Cerdagne n'ont pas confiance en la qualité des soins prodigués à l'hôpital de Cerdagne. La méfiance des Français s'explique sans doute par l'absence de certaines spécialités ; il n'y a par exemple pas de cardiologue. Certains spécialistes ne sont présents que partiellement (de manière hebdomadaire ou bimensuelle). Il y a aussi eu des patients français qui sont repartis de l'hôpital de Cerdagne avec des prescriptions de médicaments qui n'avaient pas d'équivalents en France et qui ont dû revoir un médecin généraliste pour une nouvelle prescription. La population française persiste à dévaloriser la qualité des soins prodigués en Espagne. En conséquence, comme le souligne un professionnel catalan, il y a un travail de communication à réaliser auprès des professionnels de santé et auprès des habitants : « si les médecins français ne sont pas satisfaits, ils vont renvoyer les patients vers les hôpitaux qu'ils connaissent », c'est à dire vers d'autres structures de soins nationales, perçues comme plus performantes (la Clinique privée de Prades à proximité du plateau cerdan, l'hôpital de Perpignan ou encore celui de Toulouse). Conscients de ce défi à relever pour mettre en confiance les patients français, plusieurs professionnels ont manifesté leur volonté de « faire progresser l'hôpital », « d'apporter de la qualité » et « de la chaleur humaine ». Enfin, l'hôpital de Cerdagne étant situé à Puigcerdá, en Espagne, les familles françaises doivent entamer plusieurs démarches. Un enfant né dans l'hôpital est considéré né à l'étranger et une inscription à l'état civil à Puigcerdá et auprès de l'officier de l'état civil consulaire en Espagne sont à effectuer dans un temps imparti. Les bébés français représentent actuellement près d'un tiers des naissances (en 2015, sur les 162 naissances, les françaises s'élèvent à 26,5 % ; et en 2016, sur les 188 naissances, elles atteignent 30,9 %). La famille d'un patient décédé en Espagne devait engager des frais de rapatriement : le transfert des corps des personnes décédées à l'étranger¹ devait être opéré dans un cercueil dont les spécifications (une enveloppe métallique hermétique placée à l'intérieur du cercueil en bois), incompatibles avec les installations du crématorium, empêchaient la décision d'une crémation prise par le patient de son vivant. Depuis l'accord du 20 février 2017², le transfert par voie terrestre des patients français décédés à l'hôpital de Cerdagne a été facilité. La procédure administrative est simplifiée avec la délivrance d'un laissez-passer mortuaire. En pratique, la famille choisit une entreprise des pompes funèbres qui récupère un certificat de décès et effectue ensuite les démarches pour obtenir un laissez-passer mortuaire³. Ce cas concret illustre que les normes sanitaires peuvent évoluer par la volonté des États concernés.

Notes

¹ Conformément aux dispositions de l'accord de Strasbourg du 26 octobre 1973.

² Le décret n° 2017-1122 du 30 juin 2017 porte publication de l'accord de coopération technique signé à Malaga le 20 février 2017, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne en matière de transfert des corps par voie terrestre des personnes décédées.

³ Désormais, selon le décret : « Seul est requis un cercueil en bois d'une épaisseur d'au moins 20 mm et muni d'une garniture étanche » permettant l'incinération du défunt.

Document 7 : En Grande Région, des « pompiers sans frontières » font tomber les barrières nationales

À Luxembourg (Luxembourg) et Sarreguemines-Bitche (France)

Lorsqu'Emmanuel Cycon intervient sur une opération urgente le 11 octobre 2006, il sait qu'il doit s'attendre au pire : un TER est entré en collision frontale avec un train de marchandises à Zoufftgen, à 36 mètres à peine de la frontière entre le Luxembourg et la France. Les décombres étalés en travers des voies s'étendent jusque sur le territoire luxembourgeois. Une trentaine de personnes sont coincées dans les carcasses. Mais l'étendue des secours dépêchés sur place surprend le jeune pompier : sur l'autoroute, les camions de pompiers s'agglutinent. Un hélicoptère français apparaît, suivi de deux hélicoptères luxembourgeois, « *comme dans un film* ».

150 sapeurs-pompiers, une centaine de gendarmes, cinquante véhicules de secours, sept équipes de désincarcération : les secouristes des deux pays sont mobilisés en masse, et la prise en charge de la situation patine. « *Soit on se marchait dessus, soit chacun grapillait de son côté. On avait du mal à trouver un terrain d'entente* », se remémore le pompier, aujourd'hui lieutenant première classe à Metz.

Travailler en équipe

[...] Aujourd'hui, tous s'accordent pour dire que les services de secours des deux pays réagiraient bien mieux à un accident tel que celui de Zoufftgen. Les relations transfrontalières sont bien meilleures, notamment grâce à un « *acteur de l'ombre* » : le projet Inter'Red, débuté en 2018, qui rassemble le Luxembourg, la Belgique, la France et l'Allemagne dans l'objectif d'améliorer les services de secours dans la Grande Région. Inter'Red est financé à hauteur de 3,8 millions d'euros (près de 60% du total) par le Fonds européen de développement régional. L'objectif : combiner les moyens et l'expertise des secours des différents pays, pour optimiser les interventions conjointes. Déambulant dans les locaux flambants neufs du Centre national d'incendie et de secours, dans le sud de Luxembourg, Steve Mack présente fièrement leurs équipements dernier cri. Sous un hangar, un faux immeuble de six étages accueille les pompiers lors des entraînements incendie. Un wagon de train sous un tunnel d'entraînement permet de travailler les accidents ferroviaires. Et dans l'un des multiples garages trône la nouvelle acquisition financée avec les fonds d'Inter'Red : une ambulance-école, large camion aux couleurs de l'Europe, dont l'arrière accueille une cabine d'ambulance truffée de caméras pour évaluer la performance des élèves.

« *Elle est à disposition de tous les partenaires, tout comme le simulateur de conduite que nous avons aussi acheté* », explique Steve Mack. Dans les pays voisins, les pompiers sont impatients de s'exercer sur ce nouveau matériel commun, et aussi de proposer le leur : les Belges ont notamment acheté deux drones, une voiture d'entraînement et un poste de commandement mobile, qui doit être opérationnel en octobre 2022. Les Allemands, eux, développent une plateforme pour traiter les appels d'urgence en commun, afin de surmonter les problèmes linguistiques et de faciliter une assistance transfrontalière.

Incendies sans frontières

« *Les problèmes et la détresse humaine ne s'arrêtent pas à la frontière* », relève le capitaine Olivier Lourson, commandant de la compagnie de Sarreguemines-Bitche, en Moselle, à la frontière entre la France et l'Allemagne. [...]

En trente-et-un ans de carrière, il connaît bien les risques transfrontaliers et les obstacles concrets qui ralentissent les secours. Un exemple : les bornes incendie allemandes, incompatibles avec les camions français. « *Dans la commune de Freyding-Merlebach, il y a une rue dont le côté droit est en France, et le gauche en Allemagne : s'il y a un feu du côté gauche, je n'y vais pas ?* », ironise-t-il. Codes de la route distincts, structures hiérarchiques différentes et réseaux mobiles qui dépassent

la frontière sont autant de contraintes qui viennent compliquer le quotidien des soldats du feu, et auxquels Inter'Red veut faire face.

Afin de régler pour de bon le problème de compatibilité des bornes incendies, les pompiers français ont enfin pu acheter des raccords adaptés : ils ont été mis en pratique récemment sur un feu de friche en Allemagne, où les véhicules tout-terrains français ont pu être fournis en eau par leurs homologues allemands. Mais plus que le matériel, les membres du projet apprécient surtout les échanges entre voisins.

Document 8 : Coopération transfrontalière France-Allemagne

